

La dernière digue menacée

Les inspecteurs du travail étaient en grève hier contre la réforme de leur secteur. Ils craignent une réduction des moyens et des marges de manœuvre pour faire appliquer le droit du travail.

« Vous êtes souvent la dernière digue, c'est pour cela qu'on est solidaire du combat qui est le vôtre », lance Laurent Degoussée, militant de SUD commerce, à Paris. Hier midi, quelque deux cents agents de l'inspection du travail d'Île-de-France, appelés à la grève par les syndicats CGT, FO, SNU (FSU) et SUD, se sont rassemblés aux abords de l'Assemblée nationale, où sera discuté, dès demain, le projet de loi qui va bouleverser le fonctionnement de leurs services.

DE NOUVEAUX POUVOIRS, VRAIMENT ?

C'est l'aspect de la réforme que le ministre du Travail, Michel Sapin, met en avant. Selon lui, le projet donne de nouveaux pouvoirs aux agents de l'inspection, qui se plaignaient, justement, du manque de pouvoirs directs sur les entreprises bafouant le Code du travail. Jusque-là, ils pouvaient dresser des procès-verbaux transmis à la justice, mais les deux tiers étaient classés ou perdus de vue, sans parler de la faiblesse des condamnations, quand l'employeur était jugé. Le projet de loi crée deux nouveaux leviers face aux employeurs : une amende administrative jusqu'à 2000 euros par salarié pour certaines infractions, et une possibilité de transaction, consistant, une fois le procès-verbal dressé, à « négocier » une amende pour éviter un procès. Mais ce sont les directeurs régionaux du travail (Direccte) qui auront la main sur ces dispositifs. « Or ces directeurs ne sont indépendants ni du pouvoir politique ni des employeurs », souligne Pierre Mériaux, du SNU. D'où la crainte que ce « nouveau pouvoir » se solde par des négociations avec les employeurs, sur fond d'inévitable chantage à l'emploi. Et que la voie pénale, avec procès, mise en cause publique de l'employeur, et possibilité pour les syndicats et les victimes de se porter partie civile, soit délaissée.

« La réforme n'aura pas pour effet de diminuer les effectifs affectés au système d'inspection du travail », affirme le ministère. Il est vrai que ce n'est pas cette réforme, mais une autre, la modernisation de l'action publique (MAP), clone de la RGPP, qui va conti-

Les syndicats s'inquiètent d'une réorientation larvée de la mission de l'inspection.

nuer à laminer les effectifs du ministère : moins 311 postes en 2014 et 2015. Vrai aussi que la réforme de l'inspection ne diminue pas les effectifs, mais les redéploie, nuance. Elle crée des brigades spécialisées dans l'amiante et le travail illégal, et une brigade nationale pour les dossiers complexes. Et dans chaque département, le découpage actuel en sections, comportant un inspecteur et deux contrôleurs, est totalement revisité pour créer des unités de contrôle de huit à douze agents, animées chacune par un directeur, nouveau grade créé pour l'occasion. Au final, l'effectif en agents de terrain, chargés de répondre à la demande des salariés, devrait diminuer de 10 %, estime les syndicats. « Alors qu'on est déjà inaccessible pour les usagers car débordés, en retard permanent sur les dossiers », déplore un inspecteur du travail de SUD travail à Paris. Cerise sur le gâteau, cette restructuration va désorganiser les services, là encore au détriment des usagers : « Notre hiérarchie prévoit froidement dix ans de bazar ! » dénonce un autre agent.

L'ATTEINTE À L'INDÉPENDANCE N'EST PAS FRONTALE

« Le principe d'indépendance sera scrupuleusement respecté », rassure le ministère du Travail. L'indépendance des inspecteurs à l'égard « de toute influence extérieure induite » étant garantie par une convention de l'OIT, on imagine mal le ministère claironner que sa réforme est illégale. L'atteinte à l'indé-



Pierre Pytkowicz



Hier midi, quelque deux cents agents de l'inspection du travail d'Île-de-France se sont rassemblés aux abords de l'Assemblée nationale, pour protester contre la réforme Sapin.

Pierre Pytkowicz

pendance n'est pas frontale, mais le fait de créer un échelon hiérarchique supplémentaire peut renforcer les coups de frein informels sur les agents trop zélés contre les employeurs. Et surtout, les syndicats craignent une réorientation larvée de la mission de l'inspection. La hiérarchie sera chargée de « piloter » l'action des agents autour de « priorités », sous forme de « campagnes de contrôles » déjà expérimentées depuis plusieurs années. « On n'a rien contre la coordination et le collectif,

mais pas de façon quantitative et appauvrissante, conteste Pierre Mériaux, du SNU. Les campagnes consistent à remplir des tableaux qu'on fait remonter au ministère, ça fait des beaux rapports, ça débouche sur des guides de bonnes pratiques à destination des employeurs, mais ça ne fait pas évoluer la situation dans les entreprises. C'est la dictature du tableau Excel et du reporting, qui nous rend moins disponibles pour répondre aux demandes des salariés. »

FANNY DOUMAYROU

À ANNECY, TEFAL SUR LE GRIL

Dans le cadre de la journée nationale d'action, hier, les syndicats CGT, CNT, FO, SNU, SUD de l'inspection du travail de Rhône-Alpes appelaient à un rassemblement régional à Annecy (Haute-Savoie), organisé avec les unions locales CGT et FO et les syndicats CGT et FO de l'usine Tefal de Rumilly. Ils souhaitent protester ensemble contre la réforme Sapin, et contre les pressions exercées par le responsable d'unité territoriale (ex-directeur départemental du travail) sur l'inspectrice en charge du contrôle de cette entreprise, comme l'a révélé l'Humanité dans son édition du 12 décembre dernier. Environ 150 personnes se sont retrouvées devant le siège local du Medef et ont défilé jusqu'à la préfecture de Haute-Savoie.